



01 - OUVERTURE DE SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 26 avril 2021 à 18:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Nancy Mathieu
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Maxime Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Siège #5 - vacant

Madame Isabelle Beaudoin agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné le 21 avril 2021 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-04-95

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour. (Voir signatures sur document joint).

Conseillers	Signatures
#1 Renée Rodrigue	
#3 Nancy Mathieu	
#5 Vacant	

Conseillers	Signatures
#2 Maxime Veilleux	
#4 Joey Veilleux	
#6 Laurier Poulin	

ADOPTÉE

2021-04-96

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - SUJETS À DISCUTER

04.01 - Résolution demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

04.02 - Résolution - Attestation de la véracité des frais engagés visant la compensation des sommes versées pour l'année 2020 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

05 - VARIA

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Nancy Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

04 - SUJETS À DISCUTER

2021-04-97

04.01 - Résolution demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer une demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le projet de remplacement du ponton du 6e Rang;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Renée Rodrigue;

ET RÉSOLUTION À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE Mme Isabelle Beaudoin, Directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée au nom de la municipalité de Saint-Benjamin, à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour le projet suivant :

Reconstruction ponton du 6e Rang - Saint-Benjamin

ADOPTÉE

2021-04-98

**04.02 - Résolution - Attestation de la véracité des frais engagés
visant la compensation des sommes versées pour l'année
2020 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier
local**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation financière de 237 582 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil doit attester de la véracité des frais engagés et qu'ils l'ont été sur les routes locales dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Saint-Benjamin;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin atteste de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales et des éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la Municipalité à l'égard de la compensation versée de 237 582 \$ pour l'année civile 2020 pour des dépenses réelles de 374 446.65 \$.

ADOPTÉE

05 - VARIA

Aucun varia

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2021-04-99

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Joey Veilleux
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 18 h 04.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Mairesse

Isabelle Beaudoin
Dir. générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet
Mairesse